



Direction des Services Techniques

Conseil municipal du 4 mars 2026 DELIBERATION

Rapporteur : Monsieur le Maire

Secrétaire de séance : Madame Sabine SALLE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 24
Nombre de votant-e-s : 31

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, Mme Brigitte ROSSI, M. Stéphane LARTIGUE, M. Nicolas MALEIG, Adjoints,
M. Philippe GARROTÉ, Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Françoise STIOPHANE, Mme Monique ASSO, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSSEN, M. Jacques MAISONNEUVE, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, M. Pierre BAHOU, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

- Mme Marie-Lyse BISTUÉ donne pouvoir à Mme Dominique QUEHEILLE,
- Mme Anne BARBET donne pouvoir à Mme Brigitte ROSSI,
- M. Jean CONTOU-CARRÈRE donne pouvoir à M. Philippe GARROTÉ,
- Mme Chantal LECOMTE donne pouvoir à Mme Anne SAOUTER,
- Mme Flora LAPERNE donne pouvoir à Mme Françoise STIOPHANE,
- Mme Marie SAYERSE donne pouvoir à Mme Monique ASSO,
- M. André LABARTHE donne pouvoir à M. Jacques MAISONNEUVE.

Étaient absentes :

- Mme Laurence DUPRIEZ
- Mme Yona TORCAL

15 – APPROBATION DE CONVENTIONS AVEC ENEDIS – PARCELLE BE 0229

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, des travaux sont nécessaires au 16 Boulevard des Pyrénées, référence cadastrale BE 0229.

Il convient donc de signer avec la société ENEDIS :

- Une convention de mise à disposition pour l'implantation d'un poste de distribution publique constitutive de droits réels, sur la parcelle BE0229,
- Une convention de servitudes sur la parcelle BE0229.

Vu les plans ci-annexés,

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer avec la société ENEDIS la convention de mise à disposition pour l'implantation d'un poste de distribution publique constitutive de droits réels ci-annexée,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer avec la société ENEDIS la convention de servitude ci-annexée,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les plans ci-annexés.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 4 mars 2026.

Suivent les signatures.-

AFFICHÉ LE 06/03/2026




Le Maire,



Bernard UTHURRY

